



L'efficacité réformiste

Sophia et l'Odyssée

Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage,
Ou comme cestuy-là qui conquiert l'éco-Vallée ...

L'horizon ?

Dans la tempête des GAEMC RH, Industry, Agile, et des DAMS, points carrière, ... le mal de mer nous submerge, mais après cette tourmente, l'établissement de Sophia sera fermé... **20%** des salariés réduiront leur trajet domicile-travail, alors que **80%** l'augmenteront, ainsi que les frais associés, la pollution... ceux-là vont donc "ramer" jusqu'à Carros.



On nous mène en bateau !

Pour la Direction, l'accord existant est applicable (accord sur les conditions de mobilité professionnelle entre les établissements de Carros et Sophia Antipolis du 3 juillet 2006) avec : 90 Aller/Retour remboursés (soit environ 3600€ pour un véhicule 5 CV) et le remboursement d'un déménagement sous conditions, et autres mesurètes ...

Pour **FO**, qui n'a pas signé cet accord, le jugeant insuffisant : les pertes de temps pour les salariés (jusqu'à 1h30mn de plus par jour) et d'argent (environ 6000€/an pour les plus éloignés) sont considérables et inacceptables ...

Les salariés attendent une météo favorable

FO réclame des solutions innovantes à la hauteur de l'effort des salariés.

FO revendique, au minimum, des conditions de mobilité à la hauteur de l'avenant 1 de l'accord GPEC (§ 2.1.3.2 et § 2.1.3.3). (pour une augmentation de trajet de moins de 40 km, prime proportionnelle aux km supplémentaires, ...)

FO revendique un accord d'aménagement des conditions de travail (télétravail, temps partiel choisi, ...) qui minimiserait à la fois les temps de trajet et la pollution.

FO travaille avec les autres Organisations Syndicales pour ces objectifs

FO revendique des conditions adaptées aux besoins des salariés de Sophia Antipolis.